

LE S.D.I.S. DE SEINE-ET-MARNE

Lieutenant Lionel Bourcey

Les Amis de la forêt ont établi une coopération étroite avec le S.D.I.S., renouant ainsi avec une des tâches de l'association, prévue dès l'origine de sa création. Ce service départemental joue un rôle essentiel dans la forêt de Fontainebleau, à la fois pour assurer la sécurité des personnes, en cas d'accident, et pour lutter contre l'incendie. Cette année, une promenade organisée par l'association, avec présentation de matériel, a permis de se rendre compte concrètement de l'action de ce service départemental en forêt. Une promenade du même type a été prévue en 2014 : nous invitons nos lecteurs à y participer.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL d'incendie et de secours de Seine-et-Marne (SDIS 77) est un établissement public autonome financé (budget de 158,2 M€ en 2013) principalement par le conseil général de Seine-et-Marne, les communes et les établissements de coopération intercommunale.

Il est avant tout l'acteur du secours. En 2012, les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ont réalisé 106 380 interventions. Ceci représente l'engagement d'un moyen de secours toutes les 5 minutes.

Le SDIS 77 se trouve placé à la fois sous l'autorité du préfet et de la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises pour tou-

tes les questions opérationnelles et sous l'autorité du conseil d'administration et de son président pour les questions administratives et financières.

Le SDIS 77 est composé :

- d'un corps départemental de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, organisé en soixante et un centres d'incendie et de secours. Ces centres sont répartis sur l'ensemble du département et regroupés géographiquement en cinq groupements territoriaux, correspondant aux arrondissements administratifs ;

- d'un centre de réception et de traitement de l'alerte (CTA) et d'un centre opérationnel (CODIS) qui assure 24h/24 la coordination des moyens de secours sur l'ensemble du département ;

- d'un Service de santé et de secours médical (SSSM), qui assure le soutien sanitaire des interventions du SDIS, participe à la couverture du secours médical aux côtés des équipes de secouristes habituelles et assure la médecine du travail pour l'ensemble des personnels ;

- de services de soutien dans les domaines administratifs, financiers, juridiques, opérationnels, techniques et des ressources humaines ;

- d'un centre de formation départemental situé à Gurcy-le-Châtel.



Son fonctionnement repose sur 4383 agents : 2736 sapeurs-pompiers volontaires, 1297 sapeurs-pompiers professionnels, 350 personnels administratifs, techniques et sociaux. Ces agents réalisent les opérations de secours à l'aide de 987 véhicules et participent à la gestion de l'établissement public. En revanche, cette deuxième nature d'activité est moins bien connue du public qui a tendance logiquement à associer sapeur-pompier à intervention et camion rouge... Pour autant, il faut bien recruter, former et suivre la carrière des personnels, entretenir les locaux et le matériel.

Mais le SDIS 77 compte aussi dans ses rangs des spécialistes, des officiers préventionnistes ou prévisionnistes, dont les études et les contrôles permettent de conseiller les autorités, les générateurs de risques, de limiter la survenue de sinistres et de disposer des informations nécessaires aux équipes de secours quand ceux-ci se déclarent.

Dans le cadre de ses missions, le SDIS 77 dispose d'une compétence exclusive à savoir la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres, catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques naturels ou technologiques ainsi qu'aux secours d'urgence. Pour contribuer à réduire encore les risques, le SDIS 77 cherche à rendre le citoyen acteur de sa propre sécurité et à s'appropriier encore davantage le territoire de Seine-et-Marne. Dans ce cadre, plusieurs actions concernant les massifs forestiers de Fontainebleau sont conduites.



LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU ET LE SDIS DE SEINE-ET-MARNE

Le SDIS 77 est un acteur incontournable de la protection des personnes, des biens et de l'environnement au sein des massifs forestiers de Fontainebleau. Il apporte son expertise et participe aux différents comités de gestion des massifs forestiers de Fontainebleau. Cette collaboration est d'autant plus importante au moment où nous constatons une évolution des pratiques sportives et des loisirs dans ce secteur, parallèlement à une progression de l'activité opérationnelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet d'établissement, dont l'axe majeur concerne la maîtrise des risques, le SDIS 77 doit pouvoir évaluer et analyser les risques et les pratiques présents en forêt. Dans cette démarche collaborative, les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne souhaitent associer leurs nombreux partenaires publics, privés, associatifs, pratiquant ou exploitant ces magnifiques espaces d'exception. Évidemment, de par son histoire et sa connaissance approfondie du milieu, l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau est un collaborateur incontournable pour le SDIS 77 dont la volonté est de maîtriser les territoires.

Parallèlement, le souci de performance de nos actions au profit de la population conduit notre service à réaliser une étude du mode d'occupation des sols et une analyse partagée de l'activité opérationnelle. Ce travail permet l'évolution, si nécessaire, de nos moyens et nos modes opératoires internes, voire inter-services.

LES PRINCIPAUX RISQUES RECENSÉS EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

■ *Les secours et recherches de personnes*

Le secours à personne peut avoir plusieurs origines, principalement les accidents liés à l'activité professionnelle (accident de bûcheronnage,...) ou



aux loisirs (accident d'équitation, d'escalade, de randonnée,...).

En fonction de la situation géographique et du contexte, ces interventions sont traitées par des moyens traditionnels de secours à personne (VSAV) ou avec l'aide de renforts spécialisés, tel que le groupe d'intervention en milieu périlleux « GRIMP 77 », et les vecteurs aériens de la base hélicoptères de la sécurité civile de Paris « Dragon 75 ». Ainsi, dans certains cas, des techniques

de cordes et/ou des hélitreuillages sont nécessaires afin d'évacuer dans les meilleures conditions (sécurité des victimes et des intervenants, délais d'évacuations) les victimes vers les centres hospitaliers.

■ *Le feu de forêt*

Fontainebleau, vieille forêt royale, détient des archives qui permettent de retrouver trace de tous les incendies importants depuis le début du xv^e siècle. Aujourd'hui le feu de forêt demeure un risque omniprésent et important pour les massifs forestiers de fontainebleau.

Pour répondre au risque d'incendie d'espaces naturels, le SDIS 77 forme spécifiquement ses personnels qui arment les 42 camions citerne feux de forêts (CCF) et les moyens lourds spécialisés (célule eau de grande capacité,..).

Lorsque la situation l'exige des officiers de reconnaissance aérienne prennent place à bord de « Dragon 75 » afin de conseiller le commandant des opérations de secours ■

CONSEILS DE PRUDENCE

■ *Respect du milieu*

- Respectez la propriété privée et le milieu forestier
- Rempotez tous vos déchets
- Ne jetez pas vos mégots
- Souvenez-vous que la nature est fragile, respectez-la !

MESURES DE PRUDENCE ET ÉQUIPEMENT

- Évitez de partir seul et adaptez la difficulté de la randonnée au moins bon marcheur du groupe. Si vous partez seul, respectez l'itinéraire que vous vous êtes fixé et que vous aurez confié à un parent ou un ami.
- Pour s'orienter avec précision sur le terrain, nous recommandons d'utiliser les cartes TOP de l'IGN (Forêt de Fontainebleau – carte 2417 OT), les topos (AFF) et/ou un GPS de randonnée.
- N'oubliez pas de consulter la météo avant

de partir : Météo France ou sur le site Internet www.meteo.fr

- En forêt et dans les zones à risque d'incendie, soyez vigilant !
- Ne créez pas de situations qui pourraient déclencher un incendie (feux, barbecue...)
- Emportez toujours à boire, des fruits secs ou des barres énergétiques.
- Soyez raisonnable dans le matériel que vous emportez et dans le poids de votre sac à dos.
- N'oubliez pas le matériel de secours nécessaire (trousse de premiers soins, couverture de survie, lampe...).
- Partez suffisamment tôt pour ne pas souffrir des grosses chaleurs du milieu de journée en été, et pour ne pas vous faire surprendre par la tombée de la nuit.
- Au cas où votre randonnée dure plusieurs jours, choisissez à l'avance l'endroit où vous vous arrêterez pour la nuit.